

PA

854



2022

QUELQUES MOTS SUR L'INDUSTRIE

ET LE

COMMERCE EN VALAIS



SUJET TRAITÉ DANS UNE CONFÉRENCE

DONNÉE A LA

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DES ARTS ET MÉTIERS

PAR

M. W. HÆNNI,
INGÉNIEUR,

CHEF DU SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

AU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR



334742

SION
KLEINDIENST & SCHMID FILS
1917.

PA 854

Médiathèque VS Mediathek



1010482240



Handwritten notes: ~~15~~
2054

Entouré de chaînes de montagne, sillonné de torrents impétueux, le Valais est un pays où les climats les plus divers se rencontrent et où la nature s'est plu à accumuler les merveilles de l'histoire naturelle, les beautés gigantesques et des forces qui paraissent indomptables. Ce petit pays a eu, dès les temps les plus anciens, une histoire des plus mouvementées. Il possédait deux passages importants pour franchir cette barrière quasi infranchissable qui séparait l'empire romain des Gaules. Ces passages, cités d'ailleurs par Annibal, sont connus de tous, c'étaient le col Pennin ou Mont Joux (soit le Grand-Saint-Bernard) et le Simplon. Ces deux routes étaient utilisées pour le commerce international, et des services postaux admirablement organisés et appelés « *cursus publicus* » circulaient sur celles-ci. Ces routes étaient principalement utilisées par les Romains qui apportèrent dans notre pays, à cette époque déjà, des idées d'art: témoin en sont les objets en bronze merveilleusement sculptés, retrouvés dans certains tombeaux. Mais ces vestiges se retrouvent plutôt dans la plaine du Rhône.

L'habitant des montagnes s'adonnait surtout à l'agriculture, et luttait avec une tenacité constante contre les difficultés sans nombre inhérentes à un pays couvert de glaciers et sillonné de torrents impétueux; c'est ainsi que le génie agricole des Romains se retrouve au « Heidenkanal », soit « canal des païens » servant à l'irrigation et construit dans la commune de Visperterminen, dans la vallée de Viège. Ce sont ces canaux appelés « bisses » qui ont conservé leur fertilité aux Alpes valaisannes. Ces sortes de canaux d'irrigation

ne se trouvent qu'en Valais et ont été imposés par le climat particulièrement sec et méridional du pays. Ces bisses ont été construits dans le cours des siècles, principalement au Moyen Age, et la longueur globale de ceux-ci atteint 1351 kilomètres. Le plus long, le bisse de Saxon, atteint 26 kilomètres. L'entretien de ces canaux coûte annuellement cent mille francs environ; dans ce prix ne sont pas comprises les nombreuses « corvées » faites par les syndicats et les Communes. Leur construction est vraiment une œuvre hardie et gigantesque qui fait honneur à nos populations montagnardes.

↳ Au Moyen Age, le Valais avait une certaine importance commerciale, grâce à la route du Simplon; cependant le Valaisan ne s'occupait que d'agriculture ou entraît au service des monarques étrangers; il existait évidemment quelques métiers sédentaires, tels que celui des charpentiers qui construisaient les chalets de bois particuliers à notre pays, des sculpteurs dont les œuvres peuvent être encore admirées aujourd'hui, et des forgerons qui ont laissé dans bien des bâtiments des traces de leur habileté. Chaque famille possédait l'outillage nécessaire à la confection de ses vêtements.

↳ « Après avoir filé la laine de leurs brebis, nous dit Courthion, et le chanvre de leurs routoirs, les femmes tissaient elles-mêmes le drap et la toile sur un métier installé au logis. Un teinturier du lieu même donnait à ces draps l'uniforme teinte noisette que l'on obtient par un mélange de bois de santal et de brou de noix. Pour donner la souplesse nécessaire à l'usage, ces étoffes étaient je-

tées sous de lourds pilons de bois; puis des tailleurs mandés à la journée bâ-tissaient avec cela des habits solides et durables en y adaptant comme doublure la forte toile sortie du même métier. »†

La position du canton et l'accès difficile des vallées latérales ont été les causes principales qui ont empêché l'é-closion rapide des industries en Valais; une fabrique fut cependant érigée vers l'année 1639 à Vouvry: ce fut celle de cartons et papiers.

Les métiers toutefois étaient patron-nés, puisque l'on retrouve dans les sta-tuts du 16 août 1762 de la « Confrérie de S. Louis des Français », à St-Mau-rice, un article qui parle des subsides à accorder à un membre pour les en-fants qui désirent apprendre un métier. Un article analogue se retrouve dans les Statuts de la « Confrérie de S. Amé-dée », à St-Maurice, Statuts qui doivent dater de 1764. Cet article prévoit pour l'octroi du subside la présentation d'un contrat d'apprentissage.

Vers 1800, un Valaisan fait parler de lui comme mécanicien remarquable, c'est Isaac de Rivaz, qui prit pour quinze ans, au 30 janvier 1807, « un brevet d'invention pour la manière dont il se sert de la déflagration du gaz inflam-mable à l'effet d'imprimer le mouvement à diverses machines, manière dont il a déclaré être l'auteur ainsi qu'il résulte des termes du procès-verbal de dépôts de pièces qui a eu lieu au Secrétariat du Département du Léman, le 26 floréal de l'an 13. » (Archives de l'Etat du Valais.)

De Rivaz, avant 1800 déjà, avait fait le projet de l'établissement d'une « Com-pagnie pour l'Entreprise du transport des voyageurs et des militaires par des voitures sans chevaux ». La régie des postes bernoises et celle du Valais émi-rent quelques craintes sur l'adoption de cette invention. Fischer de Cerlier aîné, directeur des Postes de Berne, écrivait,

le 23 décembre 1802, à l'inventeur, qu'il regrettait de ne pouvoir accepter le système proposé, car « l'opération de cette machine veut être conduite avec un art, dans le cas même où l'invention se-rait parfaite, qui exige des sujets habi-les et exercés ». Mais il ajoutait plus loin. « Il serait néanmoins digne d'une société publique d'encourager des vues aussi étendues que celles que vous (de Rivaz) proposez. » De Rivaz fit même quelques essais sur la route partant de Sion dans la direction du Bas-Valais Malheureusement, sa machine, au bout d'un certain trajet, fut renversée dans un fossé et l'invention subit de ce fait un arrêt. Est-ce peut-être pour cette rai-son que les tractations pour la création d'un service Genève-Milan furent aban-données? Quoi qu'il en soit, Isaac de Rivaz avait découvert le principe de l'automobile et il doit en être considéré comme l'inventeur.

A part le point saillant que nous ve-nons de signaler, l'industrie était sta-tionnaire à cette époque. Voici ce qu' Eschassériaux écrivait en 1806:

« On ne fabrique, on ne manufacture rien dans le Valais; le Valaisan exporte quelques productions de son sol, il n'ex-porte presque aucune production de son industrie; il est, pour ses besoins, le tri-butaire de l'industrie de ses voisins. Les matières premières sollicitent en vain quelque art qui les emploie, le commerce qui les distribue; elles sortent brutes à l'étranger qu'elles vont enrichir et qui les lui rend manufacturées. La balance de son faible commerce serait entière-ment contre lui et lui enlèverait bientôt tout son numéraire, si le produit des douanes ne repompait tout l'argent que ses besoins le forcent d'exporter, si le service de l'étranger auquel le Valaisan se livre par goût depuis des siècles, ne versait tous les ans quelques sommes dans la République. — Des mains

étrangères exercent seules les arts grossiers que cette contrée possède: il y a des mines d'or, d'argent, de cuivre, mais ces métaux précieux dorment, ensevelis dans les montagnes qui les recèlent, et tentent peu le peuple. »

Nous voyons par ces quelques lignes que la situation industrielle était loin d'être prospère à cette époque; mais cependant l'auteur que nous venons de citer nous apprend que « quelques arts mécaniques exercés par des étrangers » existaient dans le canton, et il prédit que la route du Simplon que vient d'ouvrir le grand Napoléon sera l'aurore de l'avenir industriel du Valais.

Eschassériaux, écrivain français, connaissait surtout la partie romande du canton, et pour juger en connaissance de cause la valeur industrielle de notre pays, il est juste de citer ce que l'historien valaisan Schinner écrivait en 1812 :

« Il y a parmi les Valaisans orientaux surtout, des artistes et maîtres ouvriers de toute intelligence, à l'exclusion même du reste du pays, tels que d'excellents fondeurs de cloches et canons, des organistes, des sculpteurs, des peintres, charpentiers, menuisiers, maréchaux, maçons et autres. »

Parlant des corporations de métiers, il ajoute :

* Il n'était pas moins plaisant à Sion que les Messieurs de la ville fussent incorporés dans toutes les confréries des artisans, quoiqu'ils n'eussent la moindre connaissance de ces divers états; tandis qu'en Suisse, dans certaines villes, on ne pouvait devenir magistrat sans être instruit dans ces métiers ou au moins dans un. »

Vers 1812, le Valais faisait avec les nations voisines le commerce de térébenthine, puis celui des cuirs de toute espèce; on vendait des peaux d'ours, de loups, de chamois, de chevreuils, de liè-

vres, de renards. Une partie de ces cuirs revenait plus tard manufacturés dans le pays.

Il devait exister, près de Granges, vers la même époque, des plâtrières importantes, des carrières de marbre à Moerel, des pierres à fourneaux à Hérémenne et à Viège.

L'annuaire de la préfecture du Département du Simplon, en 1813, cite la richesse des mines du Valais, et, en quelques mots, donne une idée des métiers qui y sont exercés :

« On a découvert, jusqu'à présent, une infinité de mines de fer, de cuivre, de plomb, et quelques mines d'or et d'argent moins considérables; l'amateur peut surtout se satisfaire dans ses recherches en minéralogie curieuse. On n'exploite qu'un petit nombre de mines connues: celles d'or à Gondo, près du village du Simplon, indemnise à peine dans son état actuel, les personnes qui y vont travailler. Les établissements nouvellement formés dans la vallée de Leetschen, où l'on exploite le plomb, à Ardon, aux Vallettes près Martigny, où l'on a construit des fonderies de fer, font concevoir des espérances de prospérité. »

» Il n'y a, dans le Département, aucune manufacture de quelque importance. En certains endroits, chaque ménage a son métier à tisser et chaque famille fabrique elle-même son drap et sa toile. Les 46 tanneries sur lesquelles la préfecture a reçu des renseignements en 1812, fournissaient des cuirs de médiocre qualité, nonobstant la grande quantité de peaux mises en vente, la facilité de se procurer du tan, et celle de trouver des emplacements convenables. »

Quelques tentatives furent cependant faites au point de vue industriel. Ainsi, en 1810 fut fondée à Sion une fabrique de tabacs, qui a été jusqu'en 1850 une ferme privilégiée de l'État du Valais, exploitée par MM. Ehram & Cie. Cette

fabrique existe encore actuellement sous une autre raison sociale.

L'année 1822 voit éclore la Verrerie Franc, Contat et Cie, à Monthey. Sa fondation était basée sur les gisements voisins de sable du Jura-Cruiseilles près de Genève, sables qui étaient amenés par bateau jusqu'au Bouveret. Cependant le principal facteur de l'entreprise était la richesse du Valais en forêts, lesquelles ont fourni l'unique combustible jusque vers 1875.

« Dans l'intention de créer une œuvre patriotique et utile sous bien des rapports, et animés d'un élan juvénile », neuf citoyens de Bagnes créèrent en 1839, la « Fabrique de draps de Bagnes », qui, actuellement encore, est prospère.

À partir de 1850, un réveil se fait sentir dans le domaine de l'industrie et des arts et métiers, réveil dû sans doute à la merveilleuse invention des chemins de fer que de hardis Français songeaient à cette époque déjà à installer dans le Valais, pour relier la France à l'Italie. C'est le 22 janvier 1853, en effet, que l'Etat du Valais octroya une concession pour l'établissement d'une ligne « Bouveret-Sion » à la « Société anonyme pour la construction et l'exploitation d'un chemin de fer de Genève par le Chablais à Brigue et de la frontière du Valais à Arona ». Cette concession fut ratifiée par l'Assemblée fédérale le 21 décembre 1854; les termes de cette ratification étendaient la concession jusqu'à la frontière sarde. Cette Société remit les travaux de construction de la section Léman-Sion à M. de la Valette, pour le prix à forfait de 12 millions et demi. Les chantiers de la ligne d'Italie furent ouverts immédiatement et le fameux passage du Simplon, dont Napoléon avait reconnu toute l'importance et toute la valeur en n'hésitant pas à sacrifier 7 millions pour y créer

une route carrossable, aurait dû ainsi conserver sa renommée commerciale; mais des difficultés sans nombre et des vicissitudes financières surgirent, et ce n'est que par étapes, s'échelonnant de 1854 à 1906, que l'importante ligne internationale du Simplon fut créée.

Voici les dates:

14 juillet 1859, ouverture de la ligne Bouveret-Martigny;

10 mai 1860, ouverture du tronçon Martigny-Sion;

15 octobre 1868, ouverture du tronçon Sion-Sierre;

1er juillet 1877, inauguration de la ligne Sierre-Loèche;

1er juillet 1878, ouverture à l'exploitation du chemin de fer jusqu'à Brigue, enfin,

le 1er juin 1906, ouverture à l'exploitation du chemin de fer du Simplon.

C'est vers 1850 que les forges d'Ardon se font connaître. En 1858, une scierie importante s'établit à Brigue. La brasserie de Sion date de 1860. En 1871, six nouvelles fabriques, dont celle des chapeaux de Bramois, s'établissent dans le pays. En 1878, une fabrique de pâtes alimentaires est créée dans le pays, puis apparaissent, en 1881, une « manufacture de tabacs et cigares, à Monthey, en 1885, la grande et fameuse « fabrique de Conserves alimentaires », à Saxon, dont les débouchés s'étendent jusqu'aux Indes et dans l'Amérique du Sud. Mais c'est depuis 1895 que l'industrie prend un rapide essor dans notre canton grâce aux magnifiques réserves de houille blanche qu'il possède. Nous arrivons ainsi à l'époque moderne, et il est intéressant de jeter un rapide coup d'œil sur les principales fabriques du pays. Pour ce, suivons topographiquement notre pays le long des rives du Rhône.

A Bitsch (Mœrel), une nouvelle centrale électrique a été créée l'an dernier

par les C. F. F., centrale destinée à fournir l'énergie électrique pour la traction du Simplon. Environ 2000 HP. sont utilisés dans ce but. Redescendant dans la direction de Naters, nous rencontrons une petite usine électrique chargée de fournir la lumière à cette dernière localité et à Brigue. Une usine à gaz installée suivant les principes modernes fonctionne non loin de là sur le territoire de Brigue et fournit dans cette région l'énergie calorifique principalement pour les besoins du ménage. Une scierie mécanique, deux fabriques de meubles et deux moulins importants y prospèrent malgré les difficultés de l'heure actuelle. A signaler spécialement la « fabrique de pierres artificielles » dont les produits servent au revêtement du tunnel N° 2 du Simplon. Grâce au perfectionnement des machines modernes, ces pierres fabriquées peuvent résister à une pression de plusieurs milliers de kilogrammes par cm². Nous rappelons que le tunnel N° 1 du Simplon a été revêtu au moyen de pierres naturelles extraites des carrières de la Massa; il est donc intéressant de constater que les produits de la technique moderne ont permis de remplacer avec avantage et profit la pierre naturelle par la pierre artificielle. Nous ne ferons que signaler les travaux de l'Entreprise du tunnel N° 2 du Simplon, ces travaux étant connus de tous. Installée depuis une dizaine d'années à Brigue, une « fabrique de pâtes » s'est avantageusement fait connaître, ses débouchés dépassant les frontières cantonales.

Depuis le début de la guerre, les entrepôts fédéraux de Brigue se sont considérablement développés et agrandis, et de très belles installations ont été faites, pour le triage des blés, des froments, des maïs, la mouture des grains et la mouture des tourteaux.

Sur le territoire de la commune de Glis, à Gamsen, se trouve la fabrique

bien connue d'explosifs et de la spécialité dite « Gamsite », explosif incongelable, appelée quelquefois explosif de sûreté; les mesures de sécurité prises dans cette usine pour la sauvegarde des ouvriers sont des plus intéressantes et font l'admiration des connaisseurs.

Dans le district de Viège, qui n'a remarqué dans la vallée de ce nom, au pied de Stalden, dans la région appelée Ackersand, la superbe centrale électrique qui fournit l'énergie aux usines de Viège; ces dernières qui n'ont cessé et ne cessent encore d'étendre leur rayon d'action, fabriquent actuellement du ferro-silicium destiné à la fabrication d'aciers spéciaux et de certaines pièces particulières de machines, telles que roues de locomotive, etc. On y fait aussi du carbure de silicium destiné à la fabrication de meules d'émeri et appelé carborundum. La silice nécessaire est empruntée au remarquable quartz que possède notre pays, et principalement, dans le cas particulier, au quartz de St-Léonard. Les produits que nous venons de signaler sont presque tous destinés aux pays qui entourent la Suisse.

Deux records sont à signaler au sujet de cette usine. C'est à Ackersand en effet que l'on trouve la plus grande dynamo du monde, et c'est là que, pour la première fois, on mit en fonction une dynamo produisant directement l'énergie électrique sous une tension de quinze mille volts. Les essais de cette dynamo ont au début occasionné à la maison constructrice, l'A. E. G., des déboires que l'on craignait un moment de ne pouvoir surmonter. A l'usine de Viège — et que ceci soit dit sans jeu de mots — l'on trouve le plus grand four du monde: j'ai parlé d'un four électrique qui, à lui seul, absorbe 12,000 HP. C'est dans ce four qu'est produit le ferro-silicium. Cette usine s'agrandit encore actuellement à l'effet d'arriver à la fabrication de nouveaux produits. C'est

ainsi que prochainement, l'énergie vendue par divers, entre autres par l'Usine électrique de la Dala et par la ville de Sion, servira à fabriquer du carbure de calcium¹⁾ qui sera transformé en acide acétique, soit en vinaigre, et en alcool. Que doivent penser nos bouilleurs de cru en apprenant que la chaux de nos montagnes avec nos mines d'antracite vont leur faire concurrence? Il n'y a pas qu'eux qui s'en soient inquiétés, la régie fédérale des alcools également s'en est mêlée et nous croyons savoir qu'actuellement une entente est intervenue. Quoi qu'il en soit, cette fabrication, qui est une remarquable découverte de la science, trouvera pour la première fois son application en Valais. C'est encore la même Société qui exploite les usines de Gampel, les premières un peu importantes qui aient vu le jour dans notre canton. L'énergie hydraulique de la Lonza fut utilisée par la création de deux chutes de 300 m., car, l'expérience faisant défaut, on hésitait à cette époque à créer une seule chute de 600 m. La technique moderne a d'autres hardiesses sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir dans quelques instants.

La principale fabrication de l'Usine de Gampel était celle du carbure de calcium; on y ajouta, par la suite, celle du carbure d'aluminium appelée dans le commerce « abrazit », et destiné à la fabrication des meules d'émeri. Depuis quelques années, on y a joint la fabrication de la cyanamide, produit que l'on

¹⁾ Ce fut Moissan, à Paris, qui, dans un petit four de laboratoire, fabriqua le premier, en 1894, du carbure de calcium. Des échantillons de ce produit furent aussitôt communiqués par Moissan lui-même au professeur Rossel à Berne, qui fut chargé de mettre en valeur et de fabriquer industriellement ce produit; or, à cet effet, ce furent les anthracites et les chaux du Valais qui furent utilisés pour la fabrication du premier wagon de carbure à Vallorbes.

obtient en faisant passer sur du carbure incandescent à la température de 800 à 1000 degrés, du gaz azoté pur, gaz obtenu par la distillation de l'air liquide. Depuis quelques mois, il y existe une nouvelle fabrication, c'est la transformation de la cyanamide en « urée », soit en matière pouvant remplacer le « purin ». Cette remarquable invention est, à l'instar de ce que je signalais précédemment, utilisée pour la première fois dans notre canton. L'urée fabriquée à Gampel est un engrais chimique de tout premier ordre, renfermant une très grande quantité d'azote assimilable au sol, sous un très faible volume et un faible poids. La cyanamide renferme 18 à 20 %, et l'urée 43 % d'azote.

Pour la fabrication de la cyanamide, il est nécessaire de rendre le carbure incandescent; à ce sujet, il y a lieu de signaler un nouveau record: il s'agit également d'un four; en effet, celui qui est utilisé à cet effet à Gampel n'a pas moins de 50 m. de long et la marchandise y est introduite par l'une des extrémités sur des wagonnets poussés par un puissant propulseur, l'autre extrémité sert à la sortie du produit fabriqué soit de la cyanamide.

Et puisque nous avons parlé d'azote obtenu par la distillation de l'air liquide, signalons que la première application de l'invention de Linde, soit de l'air liquide, a été faite en Valais, en 1898, lors des travaux du tunnel N° 1 du Simplon. L'on cherchait en ce moment à fabriquer un explosif avec l'air liquide.

De Loèche, où l'on rencontre entre autres l'usine de la Dala, nous arrivons au district de Sierre où quelques fabriques se sont installées, entre autres l'Usine électrique de Vissoye, fournissant l'éclairage à Sierre et environs; mais nous ne nous arrêterons qu'à la remarquable fabrique de Chippis qui

utilise la plus forte énergie électrique du pays. La « Société anonyme pour l'Industrie de l'aluminium » est sans contredit la plus vaste et la plus importante fabrique du Valais. La discrétion ne nous permet pas de préciser le nombre de millions qu'ont exigés ces installations et de parler en détail de l'extension énorme de ses débouchés. Dans des fours électriques qui se chiffrent par centaines, l'alumine est décomposée par l'électrolyse, l'alumine pure provenant elle-même de la bauxite dont on trouve des gisements importants dans les Départements du Var et des Alpes Maritimes, ainsi que dans la Transylvanie.

Chacun a entendu parler de la remarquable invention des Professeurs Kowalski et Moscizki, de Fribourg, qui, après de patientes et laborieuses recherches, parvinrent à oxyder l'azote de l'air, c'est-à-dire à produire de l'acide azoteux-anhydre en insufflant de l'air à travers l'arc électrique étendu en forme de cercle sous l'influence d'un champ magnétique. Cette remarquable invention fut utilisée pratiquement pour la première fois à Chippis, et actuellement, ces installations ont pris une très grande extension. L'acide azoteux est transformé en acide azotique, soit nitrique par un simple procédé d'hydratation. Depuis le début de la guerre mondiale, tout l'acide nitrique fabriqué à Chippis est réquisitionné par la Confédération pour la fabrication des munitions. Cette usine est desservie par les forces du Rhône, de la Navizance et de la Borgne.

En traversant le district de Sion, signalons en passant l'Usine électrique de la Lienne, les Brasseries bien connues de Sion et de Bramois, les Manufactures de tabacs et cigares, l'Usine à gaz, et surtout les fabriques de meubles, avantageusement connues dans les cantons voisins.

Nous avons signalé au cours de cette

notice, la fonderie de fer d'Ardon dans le district de Conthey; ce district possède encore l'Usine électrique d'Aproz, dont la force est transportée à Vernayaz, et une très intéressante fabrique de caractères sur bois, clichés, etc., à Ardon.

Le district de Martigny est un des mieux partagés, si l'on considère le nombre et l'importance des fabriques. A part la Fabrique de Conserves alimentaires, que nous avons signalée précédemment, il existe, à Fully, une usine électrique actionnée par la plus haute chute du monde: cette chute est de 1638 m., soit une pression de 163 atmosphères par cm^2 . Le mérite de la mise en œuvre pleine de hardiesse de cette force hydraulique revient à M. l'ingénieur Boucher. L'énorme pression que nous venons de signaler a été le motif de la création de l'Usine d'Emboutissage. Dans cette fabrique, des pièces d'acier portées au rouge sont embouties par dite pression, pour produire des culots d'obus sans soudure. Après diverses transformations, on les utilise pour la fabrication des obus de 75.

Les forces de la Dranse amenées de près de Sembrancher jusqu'au-dessus de Martigny-Bourg, produisent l'énergie nécessaire à la fabrique de Sodium, métal obtenu par l'électrolyse des sels de soude. Cette usine appartient à la Société d'électrochimie. La même énergie est utilisée pour la fabrication de l'aluminium, dont l'usine est située non loin de la présente. A Martigny-Ville, passons rapidement sur les nombreuses fabriques de meubles, de pâtes alimentaires, de socques, sur la rizerie, sur les ateliers mécaniques et les installations pour la taille des pierres fines, pour nous arrêter un instant sur les importantes installations créées par la « Société des Produits Azotés ». On y fabrique du carbure qui, à l'instar de ce qui se produit à Gampel, est transformé en

cyanamide par les procédés déjà signalés. Dans un avenir prochain, cette usine fabriquera également l'acide sulfurique par le grillage des pyrites, et il est probable que l'on utilisera à cet effet les pyrites que l'on trouve en grande quantité dans notre pays. L'acide sulfurique servira enfin à la fabrication du sulfate d'ammoniaque. On peut donc considérer cette usine comme une fabrique d'engrais chimiques, et il est assez curieux de noter qu'un sous-produit d'une telle usine serve à fabriquer des pierres scientifiques telles que le rubis artificiel. En effet, c'est par la fusion de certains sels qu'on y arrive, et cette fusion est obtenue grâce à la haute température produite par la combustion du gaz d'éclairage en contact avec de l'oxygène obtenu par distillation de l'air liquide.

Signalons rapidement en passant la fabrique de carbure de Vernayaz et l'usine électrique du Bois-Noir pour arriver à Monthey. La Verrerie signalée au commencement de cette notice, la manufacture de tabacs, la tannerie et la savonnerie sont suffisamment connues, et nous ne parlerons que de la « Fabrique des Produits chimiques », dont une partie des locaux formait l'ancienne sucrerie. Les produits les plus divers y sont fabriqués, principalement les dérivés du chlore et du chlorure de sodium. Cette dernière matière, au moyen des « eaux-mères », est amenée à Monthey dans une canalisation partant des salines de Bex pour aboutir à l'Usine. Cette fabrique a également pris une extension remarquable depuis quelques années, et s'est distinguée dans une fabrication nouvelle et des plus intéressantes, savoir l'indigo synthétique. Sur 600 ouvriers occupés dans cette fabrique, en moyenne 350 sont attachés à la fabrication de l'indigo artificiel. De la statistique fédérale du commerce de la Suisse on relève que cette fabrique

à exporté en 1911 pour 375,000 francs d'indigo, pour un million et demi en 1912, pour près de 4 millions en 1913, et enfin, pour plus de 5 millions en 1915. Plus de la moitié de la production de cet article est partie en Chine, au Japon et aux Etats-Unis.

Mentionnons encore, pour terminer, la fabrique récente de *Pierres scientifiques* à Monthey, celle de *Briques économiques* au Bouveret, celle déjà signalée de *Cartons* à Vouvry, la *Centrale électrique* dans la même localité, centrale qui utilise une des plus hautes chutes du monde, 969 m., et enfin la fabrique de *Chaux et Ciments de Baulmes*, à Vouvry. Dans cette dernière, on peut admirer un nouveau record: il s'agit encore d'un four rotatif de 50 m. de long à travers lequel circulent en sens inverse, d'un côté de la chaux pulvérisée insufflée à l'une des extrémités, et de l'autre de la poussière extrêmement fine de charbon insufflée par l'autre extrémité et brûlée dans son passage à travers le four.

Actuellement, une nouvelle usine pour la fabrication du carbure de calcium est en construction à Vouvry.

Quelques mots maintenant sur les richesses minérales de notre canton.

Les questions minières, depuis le début de la guerre, ont repris un regain d'actualité dans notre canton, et de nombreuses études sont en cours pour mettre en valeur les richesses minérales renfermées dans nos montagnes et dans le sol. Les mines d'antracite, particulièrement, profitent des circonstances présentes pour se développer de façon réjouissante, et des sociétés assez puissantes déploient une activité intéressante pour l'extraction des charbons, à Tourtemagne, à Grône, à Sion, Salins, Nendaz, Vallée de Bagnes, Saïvan, Vernayaz, Dorénaz et prochainement Collonges. Des études sont en cours

pour l'exploitation de certains « graphites » qui se trouvent dans le canton, principalement à Ferden, dans le Lœtschenthal. Cette matière de grande valeur se retrouve en forme de poches caractéristiques enchâssées dans l'antracite. Des pourparlers sont en cours pour l'utilisation de ce graphite pour divers buts, entre autres pour la fabrication des crayons, car il a été constaté que ce graphite a des qualités colorantes tout à fait spéciales qui le rendent à cet égard supérieur au graphite du Brésil et de Madagascar. Nos mines de plomb, comme d'ailleurs toutes les autres, ont, depuis quelque temps, attiré l'attention non seulement des industries suisses, mais aussi des industries des pays étrangers. A citer, comme mines de plomb argentifère, avec zinc, celles de Goppenstein, de la Vallée d'Hérens et de Charrat.

Il est également question d'exploiter prochainement nos mines de cuivre (val d'Anniviers et vallée de Nendaz, etc.), ainsi que des gisements d'arsenic, de fer, de cuivre argentifère, et de molybdène, qui se rencontrent dans le canton. Le molybdène est une matière rare que l'on ne trouve qu'en Australie, en Norvège et en Valais.

Est à l'étude aussi l'utilisation des gisements de cobalt, de nickel, de bismuth, que l'on rencontre dans la Vallée d'Anniviers, de nickel aurifère, qui se trouve à Evionnaz, et des mines de fer situées au Mont-Chemin et à Chamson. Les mines d'or de Gondo ont été rachetées il y a un an par une nouvelle société. Reprendront-elles leur volée d'autrefois?

Enfin, on a récemment constaté l'existence de riches tourbières à Collombey, Vionnaz, Vouvry et Port-Valais. Ces tourbières seront exploitées tout prochainement.

Les carrières de marbre de Saillon, dont les produits ornent l'escalier d'en-

trée du Grand Opéra de Paris, continuent à être appréciées à leur juste valeur. Les quartz du Valais, grâce à leur pureté, sont spécialement recherchés à l'heure actuelle, car les objets en quartz sont destinés dans l'avenir à remplacer les objets très chers en platine utilisés jusqu'à ce jour dans les laboratoires, et les grandes pièces de grès utilisés dans les fabriques. Les foires récentes de Lyon et de Bâle ont présenté de superbes spécimens d'objets en quartz, et l'on peut prévoir que les carrières en question du Valais, utilisées jusqu'à ce jour uniquement pour la fabrication du ferro-silicium, seront de plus en plus appréciées. L'on sait que notre canton possède également de remarquables carrières de chaux, et l'abondance de cette matière, ainsi que du quartz, permet de prévoir que la fabrication du silico-calcium, matière découverte récemment, prendra de l'extension chez nous. Il est question aussi d'utiliser nos carrières de stéatite, de talc, d'amiante, etc.

Il y a encore à signaler d'intéressantes carrières d'ardoise, de granit, etc., mais celles-ci sont suffisamment connues pour que nous ne nous y arrêtions pas.

Le développement de l'industrie dans le Valais, comme on l'a vu par ce qui précède, a été particulièrement réjouissant pendant les dernières années avant la guerre mondiale, grâce à cette réserve d'énergie, accumulée dans les glaciers et devenue si facilement captable et maniable par la merveilleuse électricité, et grâce aussi à la position exceptionnelle de notre canton, situé à proximité d'une des grandes voies internationales.

Quelques chiffres feront comprendre quelle est, grâce à la houille blanche, la marche ascendante de la grande industrie dans notre pays.

En 1895, les fabriques du Valais n'utilisaient que 897 HP., en 1900, elles en utilisaient 8483, en 1906: 23,930, en 1908: 43,548, et actuellement, le nombre moyen de HP. utilisé s'élève à plus de 110,000, et dans le courant de l'été, il dépasse 200,000. De tous les cantons de la Suisse, c'est le Valais qui utilise la plus forte somme d'énergie électrique. Remarquons d'ailleurs qu'il possède encore actuellement, environ 350,000 HP. disponibles. (Le 16 % de la puissance totale des cours d'eau de la Suisse.) De nombreux projets sont à l'étude pour l'utilisation de ces forces, projets qui certainement se réaliseront lorsque l'époque troublée que nous traversons aura pris fin.

Il est intéressant de constater que, comme conséquence de la guerre mondiale, notre canton est actuellement l'objet d'une attention spéciale de la part de certains industriels. Placé comme trait d'union entre la France et l'Angleterre d'une part, et l'Italie de l'autre, c'est-à-dire entre les pays alliés, doté de forces hydrauliques remarquables et de richesses minérales intéressantes, gratifié d'un climat méridional et d'un sol fertile, il est naturel que de nombreux industriels aient songé à y installer des fabriques diverses.

C'est ainsi que depuis quelques jours un groupe étudie la question de la création dans notre canton d'une fabrique de soie artificielle. Aux raisons signalées précédemment, il y a lieu d'en ajouter une autre, assez intéressante, qui milite en faveur d'installations de ce genre dans notre pays. La soie artificielle, en effet, ne peut être utilisée dans la fabrication des tissus qu'avec la soie naturelle, l'une servant de trame et l'autre de chaîne. Or, des magnaneries auraient chance de succès dans notre canton, grâce à son climat. D'ailleurs, vers 1850 déjà, des magnaneries ont existé près de Sion. Elles n'eurent

malheureusement qu'une durée éphémère qui nous étonne, car le *Bulletin de la Société séricicole de Genève* parle de la « qualité supérieure » de la soie du Valais. Ces magnaneries étaient placées sous le patronage de Monseigneur l'Evêque.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les projets actuels, quitte à y revenir plus tard, mais il est certain que dans le domaine de l'industrie, des arts et métiers, et du commerce, le Valais a subi depuis le commencement du XX^e siècle de remarquables transformations qui s'accroissent chaque jour, et ce, pour les raisons signalées dans le cours de cette petite étude. Ce grand développement industriel du Valais pendant ces dernières années provient encore du fait que les communications ont été rendues de jour en jour plus faciles par la création de nombreuses voies ferrées telles que celle de Brigue-Loetschberg-Berne, de Brigue-Dissentis, de Viège-Zermatt, de Zermatt-Gornergrat, de Loèche-Loèche-les-Bains, Sierre-Montana-Vermala, Martigny - Orsières, Martigny - Châtellard. Aigle-Ollon - Monthey et Monthey-Champéry. De nombreuses autres concessions de chemins de fer n'ont pu être réalisées à cause de la guerre, mais certaines d'entre elles ont chance d'arriver à réalisation lorsque les temps seront meilleurs.

Le développement de notre agriculture a également contribué à l'augmentation du bien-être de notre population, et a fait connaître au loin les remarquables qualités de nos fruits. La surface cultivée en vigne en Valais a considérablement augmenté. Cette surface était de 2584 Ha en 1894, elle est actuellement d'environ 3161 Ha, ce qui représente depuis vingt-deux ans une augmentation de 577 Ha, soit environ 22 %.

La culture rationnelle a, petit à petit, remplacé les cultures anciennes et surannées, et l'intensification de la production s'est particulièrement fait sentir depuis un an ou deux.

L'élevage du bétail a été l'objet d'une attention spéciale de la part du Service cantonal de l'agriculture, et dans ce domaine, des progrès réjouissants se sont manifestés. Le nombre de têtes de bétail s'est fortement accru depuis quelques années; ainsi le chiffre des bovidés, par exemple, qui était en 1911 de 68,000, s'est élevé à 80,000 en 1916, celui des porcs a passé de 23,000 à 25,000, et celui des chèvres de 36,000 à 38,000 dans le même temps.

Au point de vue commercial, la statistique suisse du commerce donne de très intéressants renseignements sur les produits de l'agriculture, dont le rendement pourrait être augmenté chez nous, pour diminuer l'énorme excédent des importations de certaines denrées en Suisse.

Si nous prenons pour base les chiffres de statistique publiés par le Département de l'Intérieur en 1912 (statistique qui malheureusement n'a plus pu être faite depuis cette date) et les chiffres publiés par la statistique du commerce suisse en 1913 (soit avant la guerre, alors que le commerce se faisait normalement) et en 1914, nous devons, pour les articles qui suivent, émettre les considérations ci-après:

En 1914, l'excédent des importations en Suisse des *prunes et pruneaux secs* a été de 552,680 fr. et en 1913 de 1,997,265 fr., soit près de deux millions. Nous constatons en parallèle, qu' en 1912, le Valais a eu un excédent d'importation de fruits secs de 135,970 francs. Il ressort des renseignements obtenus que le prix des fruits secs, prunes et pruneaux, a, depuis un an, énormément augmenté, et que, de plus, ces marchandises ne rentrent que très dif-

ficilement en Suisse, car les principaux fournisseurs étaient autrefois l'Autriche, la Serbie, la Dalmatie. Depuis la guerre, soit depuis 1914, ce sont les États-Unis et la France qui nous ont envoyé cette marchandise, et les prix des fruits secs importés de ces deux derniers pays ont été à peu près le double de ceux auxquels ces marchandises étaient livrées par l'Autriche. Or, personne n'ignore que les pruneaux du Valais sont de qualité tout à fait supérieure et, étant donnés les prix rémunérateurs actuels, ne pourrait-on pas étudier les moyens d'intensifier la culture du prunier?

Une observation analogue pourrait être faite pour les *noisettes et les noix*. Sur ces articles, l'excédent des importations en Suisse a été en 1914 de 1,700,000 fr., et en chiffre rond de 2,450,000 fr. en 1913. Dans ce dernier chiffre, la Turquie d'Asie figure pour une importation s'élevant à 552,000 fr. et la France, pour une importation de 400,000 fr. Les noisettes sont principalement utilisées par nos industries chocolatières. Des essais de culture de noisettes ont été tentés, paraît-il, dans notre canton; toutes les variétés ont très bien réussi jusqu'à une altitude supérieure à 1000 mètres. Les terrains de notre canton sont utilisés, il est vrai, pour d'autres importantes exploitations, mais, peut-être, pourrait-on essayer de cultiver la noisette sur le bord de nos chemins de montagne. Inutile de signaler que cette culture ne demande aucun travail.

L'élevage de la *volaille* pourrait présenter un intérêt tout particulier pour notre canton. En effet, l'excédent des importations de volailles pour la Suisse était en 1914 de 8,700,000 fr., et en 1913 de 12,600,000 fr. Les principaux fournisseurs étaient la France et l'Italie. Aux chiffres ci-dessus devraient se rattacher ceux se rapportant à l'importation des *plumes de volaille* pour les-

quelles la Suisse a eu un excédent d'importation de 1,150,000 fr. en 1914, et de 1,600,000 fr. en 1913. Pour ce dernier article, la statistique du Valais en 1912 indique un excédent d'importation de 141,700 fr. Il est regrettable que cette même statistique cantonale ne mentionne pas les chiffres d'importation et d'exportation de la *volaille* mais il est évident qu'il y a eu pour notre canton excédent d'importation en 1912. Enfin, à ce chapitre *volaille* se rattache encore celui des *œufs*. L'excédent d'importation de cet article en 1914 a été supérieur à 17 millions, et en 1913 il a atteint presque 25 millions. Les principaux fournisseurs étaient l'Autriche, l'Italie, la Bulgarie et la Turquie d'Europe. L'importance des chiffres qui précèdent démontre suffisamment que nos sociétés d'aviculture doivent être protégées énergiquement.

Et maintenant, signalons un point particulièrement intéressant pour notre pays agricole: il s'agit des *peaux et des cuirs bruts et tannés*. En 1914, la Suisse a eu un excédent d'exportation de peaux brutes de 20,600,000 fr., et en 1913, de 18,250,000 fr. L'Allemagne était le principal acheteur, puisque, sur le chiffre cité pour 1913, elle figure pour près de 16 millions. Remarquons, parallèlement, que pour le Valais, en 1912, l'excédent d'exportation des peaux brutes a été d'environ 700,000 fr. Malheureusement, toutes ces peaux brutes sont travaillées, c'est-à-dire tannées dans les pays où elles ont été exportées, et elles nous reviennent sous forme de peaux et de cuirs tannés, cuirs pour semelles, etc., à des prix qui doivent nous faire réfléchir. En effet, pour les peaux et cuirs tannés, il y a eu en Suisse, en 1914, un excédent d'importation de plus de 16 millions, et en 1913, de plus de 27 millions. Le Valais seul, en 1912, a eu un excédent

d'importation de 958,8000 fr., soit près d'un million. A ne considérer que le Valais, nous constatons que nous avons exporté, en chiffres ronds, en 1912, pour 700,000 fr. de peaux brutes, et que cette marchandise nous est revenue tannée, nous coûtant 958,800 fr. Nous avons donc payé en 1912, pour le tannage, soit la transformation des peaux, 258,800 fr. Il est vrai que le tannage des peaux à l'heure actuelle se fait en grand, et pour pouvoir lutter avec la concurrence, il faut se servir des procédés modernes et non plus opérer ce travail comme autrefois dans des fosses, opération qui dure six mois et qui provoque ainsi pour le même temps une immobilisation de capitaux importants. On voit donc qu'il y a quelque chose à faire chez nous dans ce domaine, mais il faut évidemment, pour atteindre un but, l'union de toutes les forces. Ne pourrait-on, à cet effet, faire appel aux diverses sociétés d'agriculture pour l'étude de cette question?

La statistique du commerce suisse est intéressante également en ce qui a trait au développement de certaines de nos industries, mais nous ne nous arrêtons qu'aux indications données sur le développement des *fabriques de meubles*. En 1913, la Suisse, sur cet article, a eu un excédent d'importation de 1,433,000 fr., et cette année-là, l'Allemagne seule nous a fourni pour 1,398,000 fr. Parallèlement, nous constatons que le Valais a eu, en 1912, un excédent d'exportation pour les meubles de 880,000 fr. Ceci prouve donc que nos fabriques de meubles peuvent et doivent être encore plus développées à l'avenir. La France était avant la guerre un très important client de l'Allemagne pour cet article. Ne serait-il pas indiqué pour nous, de chercher par conséquent, un débouché de ce côté?

Après nous être rendu compte de ce

qui se fait actuellement dans notre pays, il est de notre devoir de jeter un coup d'œil vers l'avenir, et d'examiner ce qui peut encore être développé, car n'oublions pas que qui n'avance pas recule. La guerre actuelle nous a mis en face de situations nouvelles qui doivent entrer en ligne de compte.

En effet, la paix conclue, il est certain que la guerre économique continuera, et chaque belligérant cherchera à créer chez soi les industries pour lesquelles il dépendait de l'adversaire avec lequel il ne voudra plus traiter. D'autre part, l'Allemagne, admirablement organisée au point de vue industriel, s'apprêtera à jeter sur le monde entier les stocks énormes accumulés chez elle pendant les années de guerre. C'est donc contre un concurrent formidable que nous aurons à lutter. Cependant, pour écouler nos produits, la tâche nous sera facilitée, si nous garantissons leur origine suisse. Mais c'est là une question à discuter dans les Chambres de commerce.

Passons à l'énumération des diverses industries qui pourraient être introduites dans notre pays, et dont l'écoulement des produits en Suisse et dans les pays voisins pourrait être réalisable. Nous citerons la fabrication d'objets en aluminium: ustensiles de cuisine, étuis, flacons, boîtiers pour lampes électriques, briquets, menus objets, etc.; la taille des pierres scientifiques et des diamants; la fabrication de menus objets pour lesquels la matière première ne joue qu'un rôle secondaire, telle que la fabrication d'épingles, d'aiguilles, de boutons à pression, de plumes, porte-plumes, de jouets, d'objets sculptés, etc. Ces derniers articles étaient jusqu'à ce jour fabriqués surtout en Allemagne, et rentraient dans la catégorie des objets dits de « Massenfabrikation ». L'industrie des cuirs et des peaux, soit de la sellerie et de la pelleterie devraient égale-

ment faire l'objet d'une étude attentive. Actuellement, les peaux de taupe et de lapins (argentées de Champagne) sont particulièrement appréciées comme fourrures et se vendent à des prix élevés. Signalons enfin la fabrication de skis, sacs de montagne, brosses et balais, cirages, meubles en fer pour jardin, spécialité d'emballages pour fruits, légumes, œufs, etc., et, pour terminer, la boissellerie et la vannerie qui devraient marcher de pair avec le développement de la culture de l'osier, dont certaines variétés de qualité supérieure s'acclimateraient très bien chez nous. On pourrait préconiser également la culture du chanvre et du lin; l'utilisation de la résine de nos bois devrait également être étudiée.

Il est assez extraordinaire que notre Suisse, où l'éclairage électrique est des plus répandus, ait, pour les *lampes à incandescence avec douilles* depuis de nombreuses années, un important excédent d'importation. En 1914, en effet, cet excédent atteint presque le million, et en 1913 il est de 1,200,000 fr. L'Allemagne a été presque notre seul fournisseur. Ne pourrait-on pas étudier la question de l'introduction éventuelle d'une industrie de ce genre dans notre canton, étant donné que l'on a à Monthey une verrerie fabriquant le verre blanc?

Il serait en outre intéressant d'introduire chez nous quelques industries domestiques susceptibles d'utiliser la main d'œuvre féminine. Il est vrai que l'on a tenté en son temps de répandre dans notre canton la broderie de la soie. Malheureusement, des circonstances spéciales et les prix peu rémunérateurs ont fait périlcliter cette industrie. D'ailleurs, les articles de broderie sont actuellement des articles de luxe et sont d'un écoulement difficile.

On ne pourrait pas en dire autant

de certains articles tels que les *corsets de coton*. Il est curieux de constater que l'Allemagne a été jusqu'ici pour nous presque l'unique fournisseur de cette marchandise. En 1914, sur un excédent d'importation de 1,500,000 francs, ce pays figure pour 1,113,000 francs. En 1913, l'excédent d'importation des corsets s'est élevé à 1,763,908 fr. Remarquons que la confection de cet article ne demande pas une habileté dépassant la moyenne, et il est assez étonnant qu'en Valais, dans les métiers féminins, celui de corsetière ne figure pas, ce qui est loin d'être le cas pour les cantons voisins. L'Union cantonale des Arts féminins pourrait faire figurer cette question dans son programme d'action.

Des remarques analogues peuvent être faites au sujet de la fabrication des *fleurs artificielles*. En 1914, sur un excédent d'importation en Suisse de près d'un million, pour cet article, l'Allemagne nous a fourni pour 572,000 fr. et la France pour 413,000 fr. En 1913, l'excédent d'importation a été de plus d'un million. La fabrication de la fleur artificielle n'exige qu'une habileté relative et un outillage restreint. De plus, la matière première n'est pas de grande valeur, et les frais de transport en sont d'un prix peu élevé. Ce qu'il faut, pour la fleuriste, c'est du goût. Question à mettre également au programme d'étude de l'Union cantonale des Arts féminins.

Quand les temps seront redevenus normaux, les beautés de notre pays attireront à nouveau les étrangers, et l'*industrie hôtelière* reverra certainement de beaux jours. La création dans notre canton d'un sanatorium grandiose est projetée par les gouvernements alliés. La réalisation de cette œuvre, dont le coût atteindra plus de dix millions, sera certainement un facteur important pour donner un regain d'actualité à nos sta-

tions de montagne, et pour développer toute l'industrie hôtelière.

L'on voit que notre canton est donc susceptible encore d'un beau développement, et sa position géographique, depuis l'ouverture du tunnel du Simplon, est un avantage qui ne doit pas être négligé. Sa situation lui permet d'avoir des relations surtout avec les pays alliés, principalement avec l'Italie et la France. Rappelons que ce dernier pays a importé en 1913 pour 1 milliard 660 millions de francs d'articles allemands, tandis qu'il n'importait de Suisse que pour une valeur de 135 millions. Ces chiffres sont suffisamment éloquents pour prouver que nos industries suisses, et par conséquent nos industries valaisannes, pourraient trouver du côté de ce pays un important débouché.

Un grand facteur d'avenir réside enfin dans la formation de notre jeunesse pour les luttes futures, et c'est à cette jeunesse qu'il appartient de méditer les paroles que M. Bentz-Audéoud leur adressait dernièrement avec tant d'à propos:

« Il y a trop d'existences banales, trop
 » de vies qui s'écoulent dans l'unique
 » préoccupation d'un égoïsme dépourvu
 » d'attraits. N'entrez pas dans cette mé-
 » diocrité qui diminue insensiblement le
 » niveau d'un peuple, mais ayez pour
 » souci l'éducation constante de votre
 » personnalité et pour drapeau, l'amour
 » du pays.

» L'Etat a besoin de vous, l'Etat aura
 » la valeur que vous lui donnerez et
 » prospèrera en raison de votre propre
 » activité

» L'Etat, comme la famille, n'est res-
 » pecté que pour autant que ses mem-
 » bres l'honorent par leur tenue, et est
 » envié dans la mesure où une com-
 » mune pensée de grandeur nationale
 » le vivifie.

» Vous avez l'avantage de vivre dans

» un temps exceptionnellement intéressants, où les problèmes les plus passionnants se poseront, où les questions de nationalité, de régime parlementaire, de moralité politique, de relations entre peuples et de rénovations nationales seront âprement discutées.

» Quelle action exercerez-vous, vous, les jeunes, dans ce renouvellement de vie et de conceptions politiques?
» Réfléchissez! »

Enfin, en terminant cette étude, nous nous permettons d'émettre les vœux suivants:

1° Que les hommes d'action de notre pays, sous l'égide du gouvernement, se groupent pour l'étude de toutes les questions se rapportant au développement de notre patrie. Ne serait-ce pas là le rôle de la *Chambre de commerce*?

2° Que cette institution fasse l'inventaire des ressources de notre pays,

étudie l'utilisation pratique de ses richesses, fasse donner des conférences pour attirer l'attention publique sur l'avantage que présente telle condition d'une contrée, sur l'utilité de l'introduction de telle industrie, ou l'utilisation de telle exploitation, etc.

3° Que les financiers et les banques du pays appuient énergiquement les nouvelles initiatives et les industries naissantes.

4° Que les jeunes gens dans nos écoles soient spécialement rendus attentifs à la nécessité de remplir avec conscience leurs devoirs de citoyen et de devenir un facteur utile de l'activité générale.

5° Que les pouvoirs publics continuent, comme ils l'ont fait jusqu'ici, à vouer toute leur sollicitude au développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture.

Sion, Avril 1917.

William Hænni,

*Chef du Service de l'Industrie
et du Commerce,*

